



AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE

SESSION 2020

**A afficher
A diffuser**

Filière Culturelle – Catégorie B

ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE Spécialités « Musée, Bibliothèque, Archives, Documentation »

Organisé par le Centre de Gestion de la Vienne pour la Région Nouvelle Aquitaine

(Extrait de l'arrêté modificatif n° 2019/C023 du 29 novembre 2019)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'examen professionnel est ouvert aux fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 5^{ème} échelon du grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

PERIODE D'INSCRIPTION

Retrait des dossiers

Du 21 janvier 2020
au 26 février 2020

Date limite de dépôt des dossiers

Le 5 mars 2020

DATE DES EPREUVES

Epreuves d'admissibilité

Le 26 mai 2020
dans le département de la Vienne (86)

Epreuves d'admission

A compter du 7 septembre 2020
dans le département de la Vienne (86)

COMMENT S'INSCRIRE

Par préinscription en ligne

sur le site du Centre de gestion de la Vienne à l'adresse : www.cdg86.fr

Sur place

aux horaires d'ouverture du
Centre de gestion de la Vienne

Sur demande écrite

qui devra être accompagnée d'une enveloppe grand format (A4) affranchie au tarif lettre en vigueur (100 g) et libellée aux nom et adresse du candidat, à adresser au :

Centre de gestion de la F.P.T. de la Vienne
Téléport 1 – Ave du Futuroscope
Arobase 1 CS 20205
86962 FUTUROSCOPE cedex

Tél. 05 49 49 12 12